



Ville de Dégelis

AVIS PUBLIC D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Dégelis, tenue le 4 octobre 2021, les projets de règlement suivants ont été adoptés :

- Projet de règlement numéro 712 modifiant le règlement de zonage numéro 656 et ayant pour objet de modifier plusieurs éléments.
- Projet de règlement numéro 713 modifiant le règlement de construction numéro 658 et ayant pour objet de modifier les fondations autorisées pour les bâtiments accessoires.

Conformément au décret numéro 885-2021 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 20 décembre 2021, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal, est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours suite à la publication du présent avis public.

Une consultation écrite concernant ces projets de règlements aura lieu du 10 au 26 janvier 2022. Toute personne intéressée peut transmettre ses commentaires par écrit, soit par la poste au bureau municipal situé au 369, avenue Principale, à Dégelis, à l'attention de monsieur Sébastien Bourgault, directeur général et greffier, ou par courriel à l'adresse sbourgault@degelis.ca, et ce au plus tard le mercredi, 26 janvier 2022.

Le projet de règlement de zonage numéro 712 contient certaines dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire.

Les projets de règlements peuvent être consultés, sans frais, à l'Hôtel de Ville, situé au 369, avenue Principale à la Ville de Dégelis, aux heures normales d'ouverture du bureau.

Donné à Dégelis, le 10 janvier 2022

Sébastien Bourgault
Directeur général et greffier
RENSEIGNEMENT : 418 853-2332